

Ecole Elémentaire Henri Barbusse
3 rue Henri Barbusse
77290 MITRY MORY

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16 juin 2014

Le 4ème Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2013-2014 s'est réuni le 16 juin à 18h10 sous la présidence de M. Michel HACHE, directeur de l'école.

Ont assisté au Conseil :

Les enseignants : Mme JOACHIM, Mme MANDON, Mme CHARLET, M. COIGNET, Mme PRET, Mme CHALLEND, M. LACROIX, M. HACHE, Mme COUVREUR, M. GOUBEAU, Mme COMBELAS, M. BERTHELOT, M. GENTIL

Les représentants des parents d'élèves : Mme SZYCHIER-REMOADI, Mme BALAND, Mme PEREIRA, Mme RHEMIMET-GHMIMAT, M. PRUGNEAU, Mme DIDELOT, Mme MARIANI, Mme ILDEF, Mme ABBATE, Mme RABOULIN, Mme LECOMTE, Mme PLAISANT,

Le représentant de la mairie : M. MARION

Absents excusés : Mme LE MERCIER, IEN ; M. SIREIX, IEN ASH ; Mme JAAFAR, DDEN

Accueil de M. GENTIL, conseiller pédagogique mandaté par M. l'IEN ASH pour répondre aux interrogations de chacun sur le fonctionnement de la CLIS (CLasse pour Inclusion Scolaire).

Pas de tour de table mais ceux qui veulent intervenir se présentent.

1) Structure pédagogique

Ce qui ne change pas: l'équipe pédagogique sans M. GOUBEAU que nous espérons revoir le moins souvent possible puisqu'il a obtenu un poste de remplaçant. La personne chargée de la décharge de direction devrait être nommée à la fin du mois.

Chaque enseignant garde le niveau qui était le sien cette année. Seul petit changement : Mme MAUBOUSSIN passe du CE1/CE2 au CE2.

A noter que cette structure pédagogique peut toujours être remise en cause par une arrivée massive d'élèves sur un niveau.

La répartition des élèves et les listes de fournitures seront affichées avant la fin de l'année scolaire.

Ce qui change, c'est l'arrivée d'une nouvelle classe, la CLIS. Elle accueillera des enfants handicapés qui pourront, selon leurs possibilités rejoindre temporairement une classe banale et ainsi effectuer des apprentissages à un rythme proche de celui des autres élèves. M. GENTIL expose les raisons qui ont motivé la venue de la CLIS dans notre école, il présente le fonctionnement de cette classe particulière et répond aux questions des parents.

Retour sur la direction : le contrat de Mme BAUDOUIN, personne très appréciée pour ses qualités humaines et professionnelles a pris fin le 3 mai 2014 et n'a depuis, pas été reconduit. Les parents regrettent cette situation. Ils ne peuvent pas contacter l'école le mardi ou le vendredi, jours où le directeur est dans sa classe.

2) Réforme des rythmes scolaires

Suite aux derniers textes officiels, on a pu entendre beaucoup de choses sur ce qui va se passer à la rentrée dans les écoles de Mitry.

Parents et enseignants n'ayant reçu de la mairie aucune information, une série de questions est posée à M. MARION:

- La mairie appliquera t elle la réforme? Oui.
- La formule présentée au précédent conseil d'école (2 journées courtes et 2 journées longues) est-elle maintenue? Oui :
 - deux journées "longues" identiques à celles existant aujourd'hui qui seraient le mardi et le vendredi ;
 - deux journées "courtes", le lundi et le jeudi. Les cours finiraient alors à 15h05, les élèves pourraient bénéficier de Temps d'Activités Périscolaires proposés par la mairie de 15h05 à 16h35 ;
 - classe le mercredi de 8h35 à 11h35.
- L'alternance journée courte, journée longue est elle maintenue entre le bourg et le neuf? Oui.
- La mairie effectuera t elle un bilan de ce dispositif? Oui.
- Quand? En fin d'année scolaire.
- Quelles seront les activités proposées dans les TAP? Pas de réponse précise. M. MARION indique qu'une des 2 journées dites courtes sera consacrée à des activités libres et l'autre à des activités plus structurées (autour des sciences, de la prévention...) avec intervention de professionnels rémunérés par la ville.
- Comment et quand les familles peuvent-elles s'inscrire? Pas de réponse à ce jour.
- Comment le transfert de responsabilité avec les animateurs s'effectuera-t-il? Les animateurs viendront chercher les enfants inscrits aux TAP dans les classes à 15h.
- Les animateurs supplémentaires sont-ils recrutés? Oui au nombre de 30 sur la ville.
- Des salles de classe seront-elles réquisitionnées pour accueillir les TAP? Oui
- Combien et lesquelles? Pas de réponse à ce jour.
- Combien paieront les familles? Rien la première année.
- L'étude surveillée existera-t-elle toujours? Oui.
- Sera-t-elle placée de 15h05 à 16h35? Pas de réponse à ce jour.
- Sera-t-il possible de mettre en place les APC à 15h05 ? Pas de réponse à ce jour.

M. MARION informe les membres du conseil que le taux d'encadrement pour les TAP sera de 1 adulte pour 18 enfants conformément à la réglementation et qu'un Projet Educatif Territorial va être présenté par la mairie.

3) Bilan des projets

Un bilan du projet d'école a été effectué et transmis à Mme l'Inspectrice. Pour l'an prochain, il faudra que soient pris en compte la nouvelle classe de CLIS et ses élèves.

Pour 2013/2014, il faut revenir sur quelques-unes des actions menées dans le cadre du projet d'école.

La classe de neige

Si les élèves ont profité pleinement du séjour à St Chaffrey, ils n'ont pas vu les problèmes d'organisation auxquels les enseignants ont dû faire face. Ainsi, des documents réglementaires remis par le prestataire étaient incomplets ou erronés. Les enseignants ont découvert sur place qu'aucun animateur n'était prévu pour assurer les nuits, aucun animateur pour accompagner les sorties en raquettes et pour aider les débutants au ski etc...

Si les enseignants demeurent convaincus des bienfaits qu'apporte un séjour pour les enfants, ils ne s'engageront pas l'an prochain sans connaître les conditions d'accueil et de sécurité qui seront mises en place.

Les échecs

Ils ont concerné plusieurs classes du CP au CM2. La partie visible c'est le fait d'être parvenu pour une 1ère participation en finale du tournoi Créteil /Bretagne, organisé avec le rectorat de Créteil. Mme l'Inspectrice a adressé aux élèves toutes ses félicitations. La face cachée, c'est un travail de fond qui a permis à nos élèves de progresser dans différentes disciplines scolaires. Cette action sera poursuivie l'an prochain.

La chorale

Action présentée par les CP avec l'aide de Mme DOUTRELEAU, l'ancienne directrice de l'école et de Mme BAUDOIN. Une représentation très réussie a eu lieu le 12 juin dans une salle Jean Vilar pleine de parents ravis.

Théâtre

Les CE2 présenteront une **pièce de théâtre** le 24 juin une pièce de théâtre à la salle Jean Vilar.

Evaluations

Des évaluations communes de fin d'année par niveau ont commencé dans toutes les classes.

4) Budget travaux sécurité

Budget

Dans une note datée du 22 mai, le directeur a pris connaissance des crédits alloués par la municipalité:

30,63€ par élève pour les fournitures scolaires + 55,05€ pour l'achat de matériel administratif + 167,70€ par classe pour l'acquisition de petit matériel.

Un budget investissement de 1266,11€ est également disponible.

Les moyens attribués par la municipalité ne se limitent à ses sommes puisque s'y ajoutent la mise à disposition d'une intervenante EPS, la possibilité pour toutes les classes de bénéficier de visites et d'intervenants en arts visuels à l'atelier, d'un partenariat possible avec la médiathèque et avec la salle Jean Vilar, du financement dans le cadre du dispositif école et cinéma de 2 films sur 3, de 10€ par enfant pour les sorties scolaires, d'un car par classe pour les sorties. Notons aussi qu'un dictionnaire est offert à tous les CP et un beau livre à tous les CM2

Les enseignants demandent à M. MARION si tous ces moyens seront reconduits. La réponse est oui.

Sécurité

Lors du précédent conseil d'école, nous avons rappelé que les extincteurs n'étaient pas placés à hauteur réglementaire et que le directeur ne disposait de tous les documents réglementaires. Ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

La salle informatique doit impérativement être sécurisée en remettant par exemple les grilles aux fenêtres.

Suite aux intrusions régulières dans l'école, la question de l'installation d'une alarme est posée.

Un trou dans la cour s'est formé. Le directeur a transmis une demande d'intervention en urgence jusqu'ici restée sans suite.

Travaux

La plupart des travaux demandés ont été effectués (latte de parquet dans la salle informatique, changement des portes d'entrée, prise de courant dans une classe...)

Cet été, interviendra le ravalement côté cour et la peinture de quelques classes.

Le ménage effectué régulièrement n'enlève pas la persistance d'odeurs nauséabondes dans les toilettes, ce qui dissuade certains enfants de se rendre dans ce lieu. Des travaux devraient être envisagés.

5) Périscolaire

La transition étude / garderie pose problème puisque les enseignants ne savent pas qui doit rester à la garderie et qui peut rentrer seul ou accompagné à 18h.

Les parents élus signalent plusieurs dysfonctionnements : au niveau des repas servis le midi, la qualité et la quantité posent problème, de même que la surveillance durant la pause méridienne, plusieurs cas de violence ayant été constatés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance

Directeur de l'école

